

# Cœur d'Astarac

## en Bref

Vue d'ensemble de votre Communauté de communes

# 8

JUILLET  
2024



## Nouveaux locaux du Multi Accueil Lous Pitchous

*Près du gymnase et du collège  
Mirande*

### Sommaire

**02** | LE PETIT BREF  
sur LAAS

**03** | EDITO

**04** | TEMPS FORTS ET  
PETITES INFOS UTILES  
- Votre Communauté de Communes  
- Cadre de Vie  
- Développement Economique

- Enfance et Jeunesse  
- Environnement et Tourisme  
- CIAS

**08** | LE DOSSIER  
- Centres de Loisirs

**11** | ZOOM SUR LES PROJETS

**12** | INFOS PRATIQUES


### + D'INFOS

4, Avenue Jean d'Antras  
32300 Mirande  
05 62 66 51 48

lundi à jeudi  
8h30-12h00 14h00-17h00  
vendredi  
8h30-12h00 14h00 -16h30

Suivez-nous sur...

 Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne

 [www.coeur-dastarac.fr](http://www.coeur-dastarac.fr)

Communauté de Communes  
**Cœur  
d'Astarac**  
en Gascogne



## Population

312 habitants  
(source : INSEE 2020)



### Le petit plus par Madame la Maire

Notre commune de 312 habitants est traversée par la RN 21 dite depuis peu RD1021, la RD 16 et RD 156. Les limites de LAAS sont définies par l'Osse et le Boues. Nous avons une population jeune dont 37 enfants de 0 à 14 ans. Un comité des fêtes et une société de chasse s'activent pour faire vivre notre village.



Muriel Larrieu

## Son histoire

Laas, dans la vallée de l'Osse, faisait jadis partie de l'ancien comté de Pardiac, dépendant du comté d'Astarac. La commune aurait été créée au XIII<sup>e</sup> siècle par la volonté des moines de Berdoues pour faire face à l'augmentation de la population. Autrefois nommée LA ou LAS au pluriel, qui signifiait «foyer, âtre», la commune prit deux A en 1332.

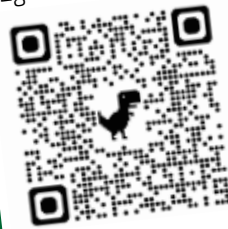
Tout comme Armous-et-Cau, elle est traversée par la voie de crête nord-sud, portion de l'antique «route de César», parfois nommée «Ténarèze». Cette voie préhistorique du sud-ouest de la France permettait autrefois de relier Bordeaux aux Pyrénées centrales sans franchir aucun pont ou gué. Elle fut pendant longtemps une des grandes routes transfrontalières et de transhumance. Les Romains qui en avaient l'utilisation firent quelques travaux pour la consolider.

Les seigneurs de Laas sont attestés dès le XII<sup>e</sup> siècle dans le cartulaire (recueil de copies des actes qui témoigne des titres et privilèges d'une personne ou d'une communauté) de Berdoues. Ils disposaient du droit de remettre aux futures mariées la coiffe du jour de leur noce. Un descendant des Laas perdit la vie contre les protestants lors du siège de Mirande en 1577.

Au nord de l'église, un château seigneurial, entouré de fossés, était autrefois présent. Celui actuellement en place et localisé exactement au même endroit fut bâti aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les Lamazère, seigneurs de Laas au XVII<sup>e</sup> siècle, en ont été les propriétaires. Aujourd'hui propriété privée, il est toujours debout.

### Que faire ? Que voir ? Où dormir à Laas ?

Église paroissiale, ancienne maison noble du XVII<sup>e</sup> siècle, gîte, chambre d'hôtes, découvrez quoi voir, quoi faire, où dormir sur le site de l'Office de Tourisme Intercommunal.





Madame, Monsieur,

Dès le mois de janvier dernier, le conseil communautaire a pris la difficile décision de fermer temporairement le site aquatique de Ludina sur Mirande dans lequel, depuis 20 ans, les amateurs de baignades venaient profiter de la fraîcheur pendant les chaudes journées d'été. Les conseillers communautaires se sont rendus sur site pour constater que les dégradations structurelles étaient devenues telles que l'accueil du public ne pouvait plus être assuré en toute sécurité. Le conseil communautaire a donc décidé la fermeture du site et a immédiatement formé une commission pour réfléchir à son avenir. Celle-ci paraît s'orienter vers la création d'un bassin de natation, ouvert à l'année, avec possiblement un espace ludique. Le conseil communautaire, une fois le travail de la commission terminé, choisira le bureau d'étude apte à mettre en route le projet de construction.

La réalisation du Contrat Local de Santé mené avec les Communautés de Communes Astarac Arros et Val de Gers suit son cours. Une enquête, afin de connaître les besoins et attentes de la population en matière de santé, a permis de récolter plus de 400 réponses. Nous pouvons maintenant travailler à l'élaboration d'un diagnostic précis de nos territoires avant de trouver des solutions pour améliorer l'état actuel dont on mesure à quel point il peut être déficitaire.

La Convention Territoriale Globale actuelle menée depuis 2020 avec la Caisse d'Allocation Familiale du Gers, pour coordonner les actions des partenaires sociaux tels que les ateliers numériques, les entretiens familiaux, l'OPAH ou encore les formations PSC 1 pour les personnes de plus de 60 ans, a également tiré son bilan. Une enquête pour définir les actions à mener dans la convention suivante a été réalisée. Le nouveau programme est en cours d'élaboration et de nouveaux ateliers pourraient voir le jour prochainement.

Du côté de l'enfance et la jeunesse, ces derniers mois ont été marqués par la mise à jour des règlements intérieurs de nos ALSH ce qui a mené à une réorganisation nécessaire des structures pour assurer la continuité de l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Un dossier au cœur de ce bulletin fait le point.

Le personnel du multiaccueil Lous Pitchous et les enfants qui y sont accueillis vont enfin pouvoir profiter de la nouvelle crèche, si longtemps attendue, et ce dès la rentrée de septembre 2024. Après de nombreuses années dans une structure qui aurait dû n'être que temporaire, et après plus de 12 mois de travaux, et quelques retards en raison des intempéries, tout est finalement fin près. Cette nouvelle structure, dotée de nouveau matériel et située dans une nouvelle localisation, permettra d'accueillir 8 enfants de plus pour ainsi passer de 10 à 18 places.

Autre nouveauté également depuis le 1er juin, un Référent Handicap Territorial et inclusion a été intégré à nos ALSH et au multi accueil pour faciliter l'accueil des enfants porteurs de handicap. Il accompagnera également le personnel dans l'apprentissage des bons gestes et bonnes pratiques. Plus qu'une oreille attentive, cet agent est un réel atout qui permettra à tous les enfants de se sentir bien dans nos structures d'accueil.

Les nombreux mois de recherche, de prise de contact, afin de vendre les terrains de nos zones industrielles, commencent à porter leurs fruits. Dans les mois qui viennent, nous devrions voir les nouvelles entreprises s'y installer.

Créer des emplois est indispensable pour freiner puis s'y possible inverser la décroissance démographique que nous connaissons depuis des années sur nos territoires.

Le projet de labellisation du Parc Naturel Régional, suit son long et difficile parcours. Nous avons la faiblesse de penser que nous réussirons. Ce label national, décerné sur un périmètre, n'impose rien de plus que ce que dictent les lois de la République, et permettra aux Communes et aux Communautés de Communes de reprendre la main sur leur avenir. Une grande partie de notre économie repose sur le monde agricole, lequel connaît, comme chacun le sait, de grandes difficultés. Le parc pourra aider les agriculteurs dans leur nécessaire adaptation au réchauffement climatique et aux évolutions probables des cultures et de l'élevage.

Cet éditorial est un résumé partiel de l'action de notre Communauté de Communes et il reste deux années à ce mandat pour continuer à structurer notre territoire.

Très fidèlement  
Patrick FANTON, *Président*

Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne

4 avenue Jean d'Antras  
32300 MIRANDE  
Tél : 05.62.66.51.48

contact@coeur-dastarac.fr  
Directeur de la Publication :  
Patrick FANTON

Rédaction : Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne

Conception, Mise en page et Impression :  
Imprimerie ISG 32170 MIÉLAN

Photos : Stock communautaire, Office de Tourisme intercommunal, Mairie de Laas, Armelle Clabaux, ALSH, Wirmoov, Association Vers un Parc naturel Régional, Imprimerie ISG, Freepik, Pixabay.

Dépôt légal à parution

Numéro ISSN 2802-0995 (Imprimé)  
Numéro ISSN 2823-0841 (En ligne)  
Imprimé en 4800 ex.





# Temps forts et petites infos utiles



## Votre Communauté de Communes

LE PLUI

La Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne est désormais compétente en matière de planification d'urbanisme. Elle est donc chargée de réaliser un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) mais également de finaliser les documents d'urbanisme en cours de réalisation sur ses communes membres. L'élaboration du PLUi a été prescrite le 30 janvier 2024, conformément aux dispositions prévues par le Code de l'Urbanisme. Cette délibération de prescription est consultable dans les mairies de chacune des communes membres et au siège de la Communauté de Communes.

Les études du PLUI sont engagées cette année avec pour but de finaliser le document en 2029. Notre PLUi définira les orientations de l'urbanisme sur le territoire et fixera les règles générales d'aménagement et d'utilisation du sol en compatibilité avec les lois applicables.

Pour information, toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) seront instruites à partir du PLUI, une fois le document approuvé.

La démarche participative ou concertation courra tout au long du projet. Habitants, associations, acteurs locaux, vous pouvez contribuer à l'avenir de Cœur d'Astarac.

**L'ensemble des pièces relatives au projet est consultable sur le site internet : [coeur-dastarac.fr](http://coeur-dastarac.fr).**

**Vos observations, demandes ou propositions peuvent être consignées sur les registres de concertation du public disponibles à la Communauté de Communes et dans chaque mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture. Elles peuvent également être adressées par écrit à la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne, 4 avenue Jean d'Antras 32300 MIRANDE, durant la période prévisionnelle d'élaboration du document. Ou en ligne sur un espace dédié sur [coeur-dastarac.fr](http://coeur-dastarac.fr).**

Des réunions publiques, seront également organisées afin de recueillir les avis et observations de chacun. Une enquête publique suivra une fois le PLUi arrêté, comme l'impose la loi.

## Cadre de Vie



### La Communauté s'engage pour la mobilité et l'insertion

La mobilité sur un territoire rural est une question fondamentale, notamment lorsque l'on recherche un emploi. Lorsque nous ne possédons pas de voiture, se déplacer demande une adaptation permanente et beaucoup d'énergie.

La Communauté de Communes s'est donc associée à l'association Wimoov qui agit en faveur d'une mobilité accessible à tous.

Wimoov accompagne ses bénéficiaires en proposant des parcours mobilité individuels allant de l'analyse des situations et des besoins à la mise en œuvre de solutions : formations, solutions matérielles, pédagogiques ou financières.

Grâce à un accompagnement personnalisé qui permettra de faire le point sur votre situation, une conseillère vous aidera à définir un projet de mobilité, temporaire au départ pour conduire à une vraie solution durable.

Des services pédagogiques (conseils, formations, etc.), financiers (accompagnement au microcrédit social, vers des aides mobilités, etc.) ou matériels (covoiturage, réparation ou achat de véhicules, transport à la demande, etc.) pourront être mis en place. Deux voiturettes électriques de type Citroën AMI et cinq vélos à assistance électrique seront également mis à disposition sur le territoire, temporairement après étude de chaque cas.

**Vous êtes en recherche d'emploi ou face à un problème de mobilité pour des rendez-vous médicaux ou accéder à votre travail? Contactez le 06.31.04.28.06 ou [aude.renevier@wimoov.org](mailto:aude.renevier@wimoov.org). Cet accompagnement est entièrement gratuit et vous permettra de trouver des solutions efficaces et durables.**





## Enquête sur la santé

Du 2 au 16 avril, nous avons lancé avec l'Entente Astarac une enquête de santé dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) afin de connaître vos attentes et besoins dans ce domaine sur le territoire.

### Qu'est qu'un CLS ?

C'est un outil permettant aux partenaires locaux des champs de la santé, du social et du médico-social de se coordonner pour mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins spécifiques du territoire et améliorer l'état de santé de la population. Notre CLS est élaboré entre les 3 Communautés de Communes de l'entente Astarac (Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne, et Val de Gers), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

Son but est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en agissant sur 4 grandes thématiques :

- La prévention et la promotion en santé
- L'accès aux soins
- La santé mentale
- La santé environnementale.

**Vous avez été 429 à répondre à l'enquête et nous vous en remercions!** La seconde phase d'élaboration est maintenant avancée. Une fois que les réponses seront analysées, des groupes de travail seront créés afin d'élaborer des actions qui répondront aux problèmes soulevés par l'enquête.

RETOUR SUR LES ENQUÊTES

## Enquête sur le cadre de vie

Du 15 au 30 avril, une enquête sur le cadre de vie sur le territoire a également été lancée pour connaître vos besoins et attentes et préparer la prochaine Convention Territoriale Globale.

Pour rappel, cette convention permet de coordonner les actions des différents partenaires sociaux. Celle menée depuis 2020 a permis de mettre en place de nombreux ateliers tels que les ateliers numériques, les formations PSC1, les permanences sociales sur les France services, etc. Cette enquête permettra donc de définir quelles actions mener à partir de 2025 selon vos besoins.

**Environ 200 personnes ont répondu. Merci à vous!** Afin d'avoir une vision globale du cadre de vie selon chacun, les partenaires sociaux ont été amenés à donner leurs avis sur le sujet de même que les élus du territoire et certains agents territoriaux. La restitution finale de l'étude a ensuite été présentée le 25 juin.



## Développement Economique

### Aide à l'investissement à l'immobilier d'entreprise

L'année dernière, la collectivité a décidé d'accompagner les entreprises locales dans leurs travaux de réhabilitation, de construction, d'agrandissement ou d'aménagement via l'aide à l'investissement immobilier.

Deux entreprises ont pu bénéficier de ce programme : l'entreprise Platerie CORTADE à hauteur de 3250 € pour l'aménagement d'un hangar professionnel et d'un espace de production de staff, et la SCI Pierre PARIS pour 1500 € afin de réhabiliter un local commercial.



Les entreprises sont source d'emplois, de vie, de dynamisme et de nouveaux arrivants. La collectivité est donc persuadée qu'il y a là une réponse à la baisse démographique du territoire. Aider les entreprises locales est donc une de ses priorités.

# Enfance et Jeunesse



## Aménagement, portail famille, le multiaccueil Lous Pitchous se prépare pour septembre! [Mirande]



Le jour du déménagement approche ! À partir de septembre 2024, le multiaccueil Lous Pitchous sera installé, toujours à Mirande, mais à proximité des gymnases en face du collège de l'Astarac, avenue d'Artagnan.

Avec 272,77 m<sup>2</sup>, la nouvelle crèche pourra accueillir 18 enfants dans un cadre adapté et entièrement neuf, aménagé avec soins par le personnel.

Autre nouveauté pour septembre, Lous Pitchous rejoint les autres services de l'enfance sur le portail famille !

Vous souhaitez inscrire votre ou vos enfant(s) à Lous Pitchous ? Rendez-vous sur [coeur-dastarac.fr](http://coeur-dastarac.fr) pour vous



connecter au portail famille. Il vous suffira de créer votre compte, de compléter les rubriques et de réaliser une demande de préinscription. Une commission d'attribution définira ensuite si votre enfant peut être accueilli et un contrat sera réalisé avec la crèche. Un guide vous aidera

tout au long de la démarche et le personnel de la crèche et la Communauté de Communes restent à votre disposition pour tous renseignements !



## Prenons la rentrée du bon pied avec la Ludothèque [Mirande]

L'année 2023-2024 touche à sa fin, mais la ludothèque a déjà de nombreux projets pour celle à venir. Paradis du jeu, elle prévoit des après-midis à thèmes pendant les vacances d'été et des soirées jeux hors site ou sur site.



Dans les projets, nous comptons le forum des associations de Mirande, mais également le Salon Bien vieillir du 5 octobre à la Salle André Beaudran. Elle sera présente à la kermesse de l'association Jeunes Toujours avec l'EHPAD de Mirande, et à la médiathèque le Colisée pour allier contes, livres et jeux lors d'animations spéciales.

Petite nouveauté, la mise en place d'un atelier jeux avec des matériaux de récupération en partenariat avec le CPIE Pays Gersois. Une animation avec des enquêtes pour les adultes sera également réalisée avec eux dans le cadre des ateliers club des savoirs.

Enfin, des interventions au foyer des élèves du Collège de Mirande, à la Résidence Lagrange à Miélan et la poursuite des partenariats avec l'ITEP et la villa partagée Cette Famille sont toujours d'actualité.

Une très belle année en perspective.

## Un Référent Handicap Territorial pour aider les enfants dans nos structures

Depuis le 1er juin, une référente handicap territoriale s'est ajoutée aux agents des structures de l'enfance.

Polyvalente sur chaque ALSH, elle accompagne les enfants porteurs d'un handicap et participe à leur inclusion dans les centres et à la crèche. Elle travaille en collaboration avec les parents, mais également avec les écoles et les structures spécialisées pour aider l'enfant à s'adapter au mieux.

Outre son rôle auprès de celui-ci, elle participe également à la formation des agents pour leur apprendre les bons gestes, postures et réflexes. Cela permet également de faire un bilan et un vrai travail collaboratif pour faire remonter problèmes ou blocages.

Ce nouvel agent est donc la référente des parents dans nos structures d'accueil.

# Environnement et Tourisme



## Quelles expositions sur le territoire cet été ?

Vous êtes amateurs d'art ou de culture ? L'Astarac dispose tout au long de l'année d'un grand choix d'expositions un peu partout sur le territoire. Photographies, sculptures, et peintures, et bien d'autres, il y en a pour tous les goûts.

*Clos des arts* du 15 juin au 4 juillet et *Été des Arts* du 30 juillet au 4 août à Mirande, exposition photos *Eau et Nature : les trésors du Gers* du 21 juillet au 25 août au CPIE Pays Gersoises à Mirande, expositions au château de l'Isle de Noé *Cham fils de l'Isle de Noé* du 21 juillet au 25 août, exposition peinture de Pierre Théron au musée des beaux-arts

à Mirande du 13 juillet au 30 octobre, ou encore exposition au Donjon de Bassoues jusqu'au 30 août, *Laure D'Argaignon – peinture sur toile*.

Loin d'être une liste exhaustive, ces premiers exemples témoignent de la grande diversité artistique de notre territoire sans compter les très nombreuses animations qui s'y déroulent : fêtes locales, concerts, spectacle de pyrotechnie, etc.

Retrouvez les animations de Cœur d'Astarac sur le site de l'office de tourisme intercommunal Mirande Astarac.

## Randoland : partons en balade

Pourquoi ne pas profiter des beaux jours pour découvrir Bassoues, Miélan, Mirande, Montesquiou et l'Isle de Noé ? Les parcours Randoland pour 3 tranches d'âges différentes vous attendent à l'Office de Tourisme Intercommunal Mirande Astarac et pendant l'été, dans les Bureaux d'Information Touristique des autres communes concernées. Jeux, chasses aux trésors, énigmes, c'est l'occasion de découvrir le territoire de manière ludique et amusante.



## Un atelier Habitat pour les personnes âgées de 60 ans et +

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales se mobilise pour sensibiliser les personnes âgées de 60 ans et plus à l'aménagement de leur domicile et leur donner les clés pour prévenir la dépendance, les situations de handicap et les accidents domestiques comme la chute.

La séance se déroulera sous la forme d'un atelier ludique et pédagogique le 15 octobre de 14h à 18h à la Salle André Beaudran à Mirande.

En se concentrant sur chaque pièce de la maison, les participants découvriront les trucs et astuces pour agir, s'adapter ou adapter leur environnement en fonction des activités (dormir, manger, préparer un repas, entretenir un jardin, etc.). Les gestes de premiers secours seront évidemment abordés.

Un petit coup de pouce informatif qui permettra à nos séniors de rester chez eux le plus longtemps possible !

Inscriptions auprès du CIAS au 05.62.66.86.41.

L'opération entièrement gratuite pour les participants est financée par la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Gers.



## Où en sommes-nous ?

Fermé temporairement depuis le début de l'année pour des raisons de sécurité, les réflexions sur le futur projet du Domaine Aqualudique Ludina ont débuté. La plus prometteuse serait d'envisager un site à double usage : ludique et rafraîchissant pour l'été, espace d'apprentissage à la natation pour le reste de l'année. De nombreuses questions restent encore en suspens avant de pouvoir voir le début des travaux, mais la collectivité souhaite proposer une structure qui répondra aux besoins et attentes des habitants.



## Centres de Loisirs



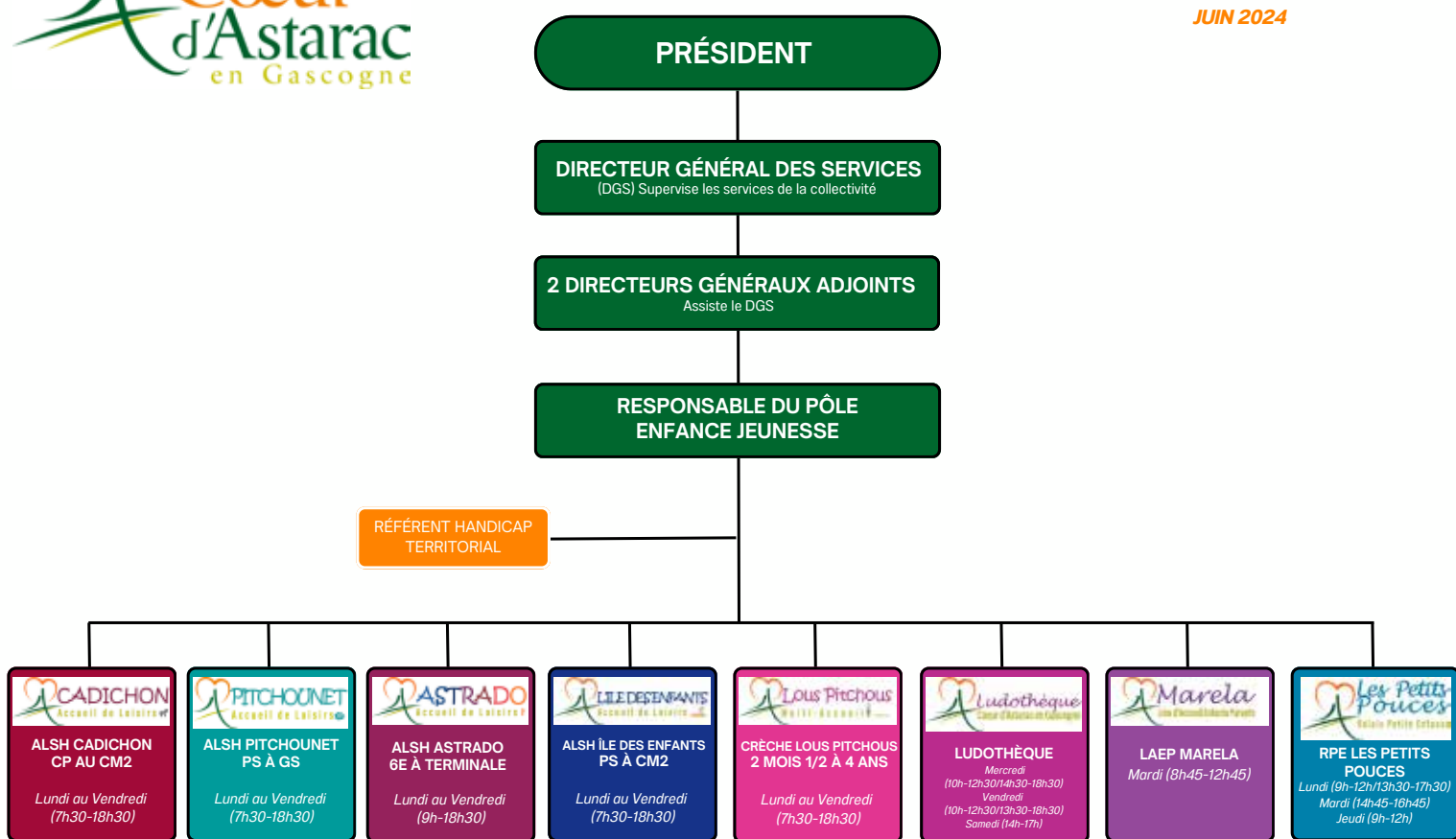
### Le point sur l'organisation

Les dernières décisions ont mené à la mise à jour du règlement intérieur des ALSH et à une nouvelle organisation. Faisons le point.

La Communauté de Communes dispose de 4 ALSH répartis sur Mirande et Miélan. Leur gestion est assurée par les agents d'animation selon les décisions validées en Conseil Communautaire et appliquées par le Service enfance et Jeunesse dirigé par un Directeur Général Adjoint.



### Organigramme du Pôle Enfance Jeunesse JUN 2024



# Le dossier



## Les périodes d'accueil

Le Pitchounet, le Cadichon, et l'Astrado sur Mirande, et l'Île des Enfants à Miélan accueillent les enfants chaque vacance scolaire avec une priorité aux enfants de la Communauté de Communes.

À partir de cette année, **des périodes de fermeture seront mises en place**. Le Pitchounet, le Cadichon et l'Île des Enfants seront donc fermés du 19 au 30 août. L'Astrado fermera du 5 au 30 août et du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025.

Autre nouveauté, depuis février 2024, l'Astrado est ouvert le matin durant les vacances scolaires, à partir de 9h et accueillera au minimum 7 enfants pour des activités culturelles ou sportives.

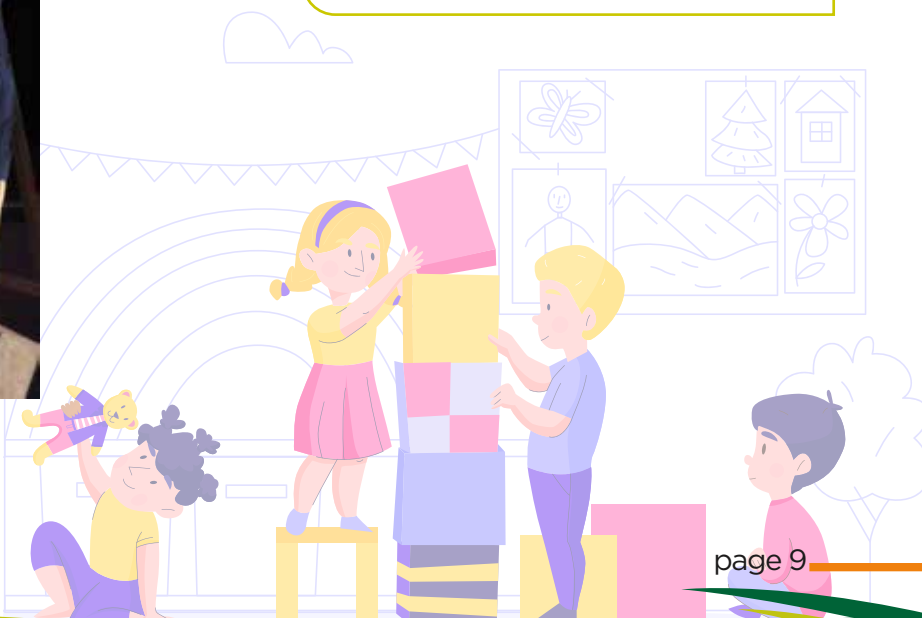
## La capacité d'accueil

Le Cadichon accueille 36 enfants maximum encadrés par 3 agents permanents, le Pitchounet 32 enfants et 4 agents, l'Île des enfants 24 enfants et 3 agents permanents et enfin l'Astrado accueille 17 jeunes maximum encadrés par 2 agents permanents.



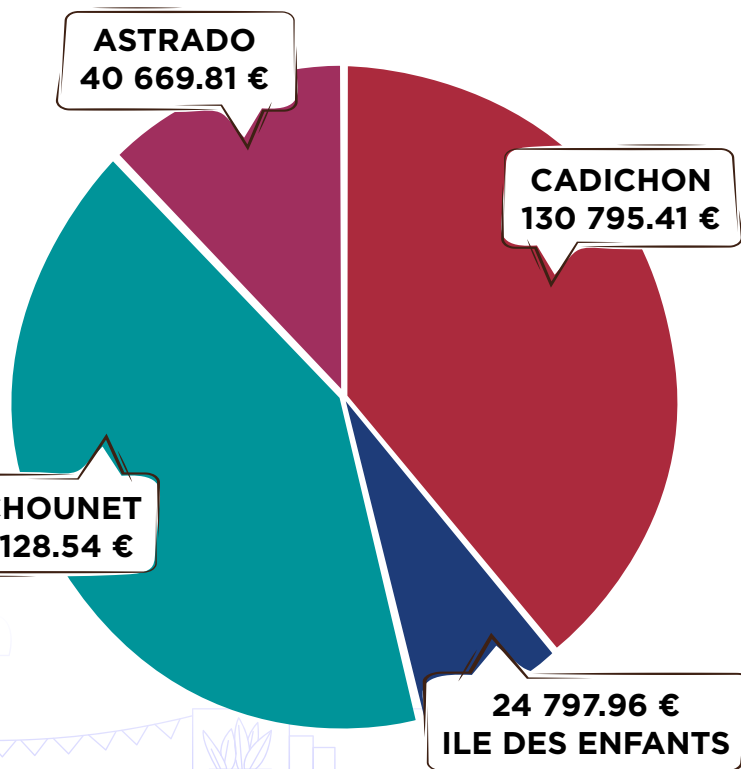
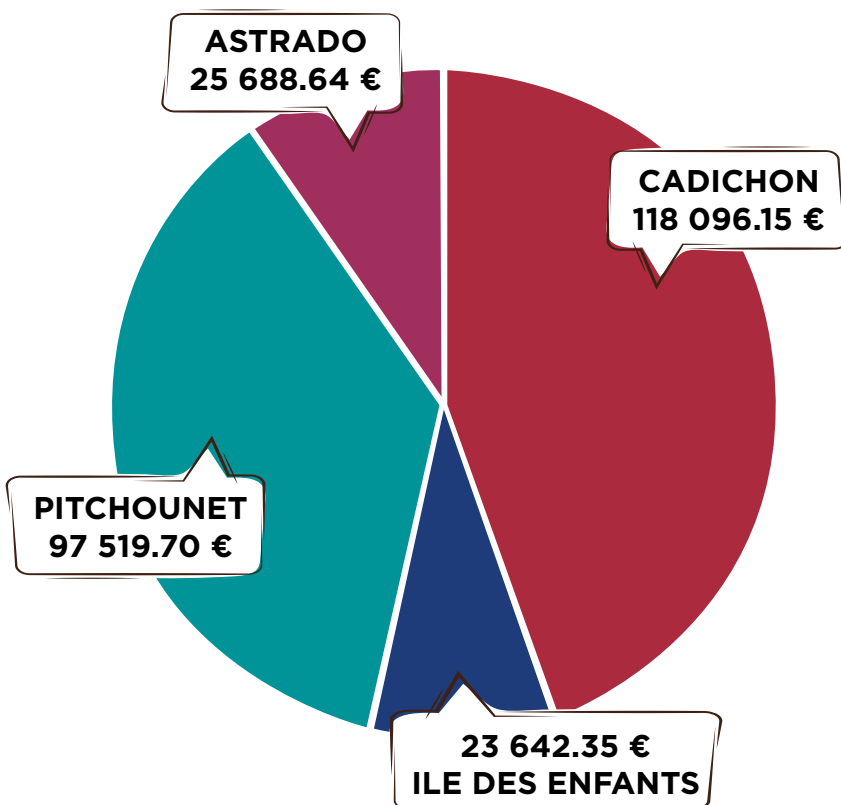
## Les inscriptions

Les inscriptions aux périodes de vacances se déroulent sur le Portail Famille un mois avant le premier jour des vacances et se clôturent 15 jours avant ces dernières afin de pouvoir organiser l'accueil au mieux.

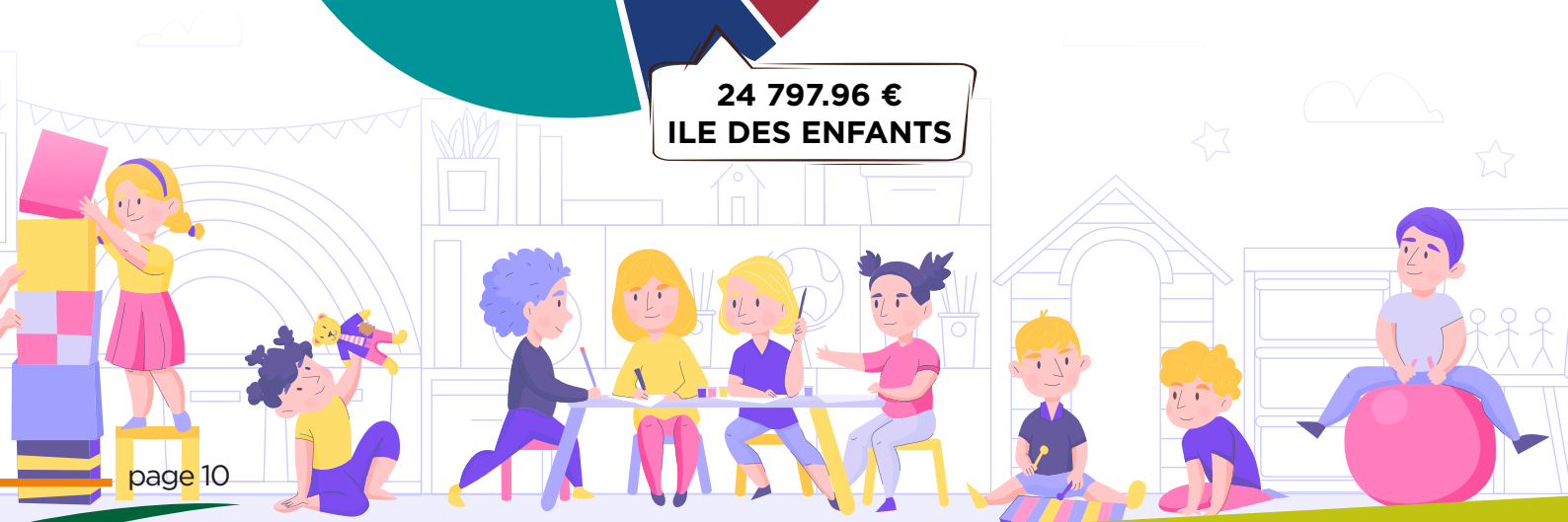




**RECETTES**  
**264 946,84€**



**DÉPENSES**  
**335 391,72€**



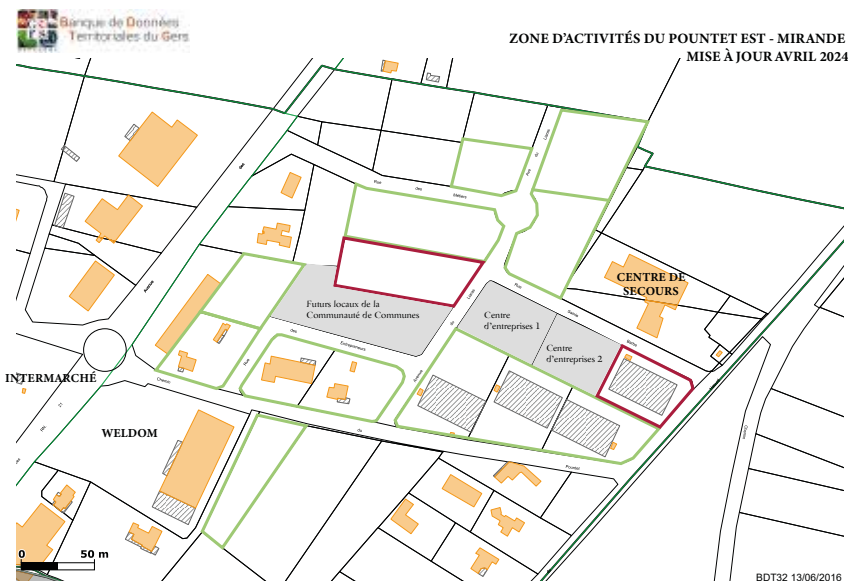
## Où en sommes-nous du deuxième centre d'entreprises ?

Situé à proximité du premier centre sur la zone d'activités du Pountet à Mirande, les plans de ce nouveau centre sont prêts. Il ne manque plus que les entreprises pour réaliser les travaux. Des entreprises sont déjà intéressées pour s'installer, la liste se finalisera prochainement.

## Nos terrains à vendre : plus que deux disponibles sur la zone du Pountet

4 terrains ont récemment été vendus sur la zone du Pountet à Mirande : l'entreprise EVOLIGNA a signé l'achat des 3 bâtiments avec panneaux photovoltaïques.

SCI JMJP et le Garage TEYSSIER, déjà installé sur la zone, ont également signé l'achat de terrains. Il ne reste donc plus que 2 terrains disponibles à la vente sur cette zone d'activités.



## Le point sur le Parc Naturel Régional Astarac

Cette année 2024 est déterminante et permettra de définir la feuille de route pour l'avenir de l'Astarac par l'élaboration de la charte du futur Parc. La démarche de concertation se poursuit donc.

Un cycle de 8 réunions territoriales a été lancé pour informer les Maires et Conseillers municipaux.

8 soirées au cours desquelles François RIVIERE, Céline SALLES, Patrick FANTON, président et présidents délégués du projet, ainsi que Gaëlle RAINCARD, directrice, ont présenté l'avancée du projet, les prochaines étapes de co-construction, et échangé avec les élus du territoire venus nombreux. Avec au total plus de 260 participants mobilisés, ces rencontres ont permis de répondre à des interrogations et ont donné lieu à des échanges constructifs.



Elles ont ensuite été complétées par le Séminaire « Cap vers l'Astarac de demain ». Cette journée, dédiée aux élus du territoire et aux partenaires du projet avait pour objectif d'imaginer collectivement le futur de l'Astarac. Plus de 170 participants ont réfléchi, échangé et débattu sur les différents thèmes proposés. Les retours furent riches en idées et en perspectives.



Vos prochains rendez-vous  
Convention Territoriale Globale

**GRATUIT**

## Ateliers numériques *Gratuit*

**MIRANDE** : 17 juillet, 28 août et 18 septembre de 9h30 à 16h30  
(inscriptions au 05.62.66.86.87)

**MIELAN** : 17 septembre de 9h30 à 12h30  
(inscriptions au 09.62.51.20.43)

**MONTESQUIOU** : 18 juillet, 29 août, 17 septembre de 13h30 à 16h30  
(inscriptions au 05.62.70.91.18)

## Atelier Habitat *Gratuit*

15 octobre : 14h à 18h - Salle A. Beaudran - MIRANDE

Inscription auprès du CIAS au 05.62.66.86.41



## Vos permanences avec la CMA\* du Gers

- Mirande : 25 septembre / Salle St Roch  
Mairie de Mirande

- Montesquiou : 27 novembre / Mairie de  
Montesquiou

RDV au 07.56.09.47.48

\* Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers

## Vos espaces France Services



PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS

### ■ MIELAN

Tél : 09 62 51 20 43

Adresse : 12 pl. du Padouen  
lundi et mardi (9h-12h/14h-16h),  
mercredi et jeudi (9h-12h/14h-  
16h30), vendredi (9h-12h)

### ■ MIRANDE

Tél : 05 62 66 86 87

Adresse : Avenue Saint-Roch  
lundi au jeudi (8h30-12h/14h-  
16h) et Vendredi (8h30-12h /  
13h30-16h)

Permanences : Service des impôts  
(08.09.40.14.01), le conciliateur  
de justice (05.62.63.40.42), le  
point justice (07.60.55.68.65)

Sur rendez-vous

### ■ MONTESQUIOU

Tél : 05 62 70 91 18

Adresse : Hôtel de ville  
lundi, mardi et jeudi  
(9h-12h/14h-17h) et le mercredi  
et vendredi (9h-12h)

## SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCUEIL : 05.62.66.51.48

PETITES VILLES DE DEMAIN : 05.62.66.87.48

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : 05.62.66.87.32

RESSOURCES HUMAINES : 05.62.66.95.87

COMPTABILITÉ : 05.62.66.87.09

SECRÉTARIAT DU PRÉSIDENT / MARCHÉS PUBLICS :

05.62.66.95.86

SERVICES TECHNIQUES : 05.62.66.81.55

SERVICE COMMUNICATION : 05.62.66.87.26

CIAS : 05.62.66.86.41

## SERVICES JEUNESSE / LOISIRS

SERVICE JEUNESSE : 05.62.66.51.48

SERVICE PERISCOLAIRE / CANTINES : 06.22.32.14.08

### CENTRES DE LOISIRS

■ LE PITCHOUNET (maternelle) : 05.62.06.85.99 - 06.27.78.71.60

■ LE CADICHON (élémentaire) : 06.13.32.56.13 - 05.62.06.90.70

■ L'ASTRADO (du collège à 17 ans) : 06.28.66.75.39

■ L'ILE DES ENFANTS (primaire) : 06.28.66.75.35

MULTIACCUEIL LOUS PITCHOUS (3 mois à 4 ans) :

05.62.58.30.91

LUDOTHÈQUE / RELAIS PETITE ENFANCE /

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT : 09.72.53.68.50

Restez connectés...



Communauté de Communes  
Cœur d'Astarac en Gascogne

Mirande-Astarac

Astrado.32



tourismemirande\_astarac



www.coeur-dastarac.fr

www.tourisme-mirande-astarac.com



tourismemirande\_astarac

astrado\_32